

## Référentiel de compétences pour la deuxième voie d'admission Passerelle

- Compétence 1 Agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture**
- Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève.
  - Présenter et adopter différents points de vue et concepts en se référant à des cadres théoriques.
  - Manifester une compréhension critique de son cheminement culturel et en apprécier les potentialités et les limites.
- Compétence 2 S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**
- Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver.
  - Identifier ses besoins de formation présents ou futurs et y répondre dans le cadre de la formation permanente.
  - Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement.
  - Utiliser l'observation dans la classe, des informations sur les élèves et la recherche comme sources pour évaluer les résultats de son enseignement d'une part et pour expérimenter, réfléchir et revoir sa pratique d'autre part.
- Compétence 3 Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions**
- Agir de manière responsable auprès des élèves pour que l'on puisse sans réserve recommander de lui confier un groupe.
- Compétence 4 Concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études**
- Analyser et évaluer la matière contenue dans les plans d'études afin de réguler les activités d'enseignement apprentissage.
  - Concevoir des activités d'enseignement-apprentissage variées, cohérentes et fondées aux plans didactique et pédagogique, et d'un niveau de complexité permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences.
  - Intégrer les activités d'enseignement-apprentissage dans une planification globale.
  - Guider, par des interventions appropriées, les élèves dans leurs activités d'apprentissage.
  - Prendre en compte la diversité des démarches des élèves.
  - Détecter les problèmes d'enseignement-apprentissage qui surviennent et utiliser les ressources appropriées pour y remédier.
- Compétence 5 Evaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves**
- Détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves et ajuster son enseignement en fonction de ses observations.
  - Utiliser à bon escient un éventail de techniques d'évaluation formelle et informelle (dont notamment l'autoévaluation des élèves).
  - Recourir à des stratégies d'évaluation permettant d'impliquer les élèves, les aider à prendre conscience de leurs manières d'apprendre, de leurs forces et de leurs besoins et les encourager à se fixer des objectifs d'apprentissage personnels.
- Compétence 6 Planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves**
- Mettre en place et maintenir des routines permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe.
  - Repérer et analyser des problèmes qui nuisent au fonctionnement du groupe classe.
- Compétence 7 Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap**
- Concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves.
- Compétence 8 Intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel**
- Manifester un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage.
- Compétence 9 Travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés**
- Identifier les partenaires de l'école, leurs ressources et leur fonction respective.
- Compétence 10 Coopérer avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation de tâches favorisant le développement et l'évaluation des compétences visées.**
- S'impliquer de façon critique et constructive dans les réalisations de l'équipe et apporter des suggestions en matière pédagogique.
- Compétence 11 Communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante**
- S'exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.
  - Énoncer des consignes précises et compréhensibles.